



PV de l'Assemblée générale du vendredi 12 avril 2019

Aux restaurant des Carabiniers à Saint-Aubin, 19h30

L'Assemblée générale 2019 de la société de gymnastique de Saint-Aubin s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant.

1.	Ouverture de l'Assemblée	2
2.	Désignation des scrutateurs.....	2
3.	Hommage aux disparus	2
4.	Approbation du PV de l'Assemblée générale du 13 avril 2018	3
5.	Mot du président.....	3
5.1.	Soirée de gym 2018.....	4
5.2.	Concours.....	5
5.3.	Évolution de la société.....	5
5.4.	Monitariat	6
6.	Démissions / Admissions / Élections.....	6
6.1.	Membres	6
6.2.	Moniteurs / Monitrices.....	6
6.3.	Comité.....	7
7.	Comptes 2018 – 2019	7
7.1.	Présentation des comptes	7
7.2.	Rapport des vérificateurs.....	8
7.3.	Cotisations	8
8.	Budget 2019 – 2020	8
9.	Futur de la société	9
9.1.	Soirée de gym.....	9
9.2.	Vision et défis.....	10
9.3.	Projet archives	11
10.	Calendrier des manifestations 2019 – 2021	11
11.	Training / Matériel / Besoin(s), demande(s) particulière(s).....	11
12.	Honneur(s) et remerciement(s)	12
13.	Divers / Parole à l'Assemblée	12

Sont présents (55) : Francine Amstutz, Nicole Ballaman, Monique Balzli-Dessibourg, Barbara Bardet, Sibylle Bersier, Romane Bettex, Marguerite Bugada, Gabriela Bühler, Hubert Cattin, Elian Collaud, Sandra Collaud, Jérôme Collaud, Stéphane Collaud, Georges Collaud, Célia Collomb, Ginette Delley, Océane Derivaz, Grégory Dessibourg, René Dessibourg, Amanda Dubey, Liliane Dubey, Magali Ducommun, Pascale Epper, Roman Erricolo, Murielle Erricolo, Gael Favre, Stéphanie Fontana, Yves Gaillard, Corinne Genoud, J. Gerber, Noah Gerber, Lenny Gerber, Eveline Guerry, Pascal Guerry, Claude Gugelmann, Sylvia Guye, Corinne Hayoz, Yasmina Humbert, Coralie Jenny, Brigitte Kaltenrieder, Déborah Keller, Marie-France Lamon, Mélinda Lopez, Jonathan Monney, Margaux Monney, Lucien Mosimann, Jean-Marc Pochon, Jérôme Prélaz, Corinne Prélaz, Dominique Reber, Maxime Reynaud, Gil Saraiva, Stéphanie Schorpp, Cindy Spahr et Séverine Spicher.

Sont excusés (41) : Marine Ansermet, Olivia Baehler, Valérie Blanchard, Laura Bovet, Edmée Cantin, Paul Collaud, Liliane Collaud, Frédéric Collaud, Juliette Collaud, Marc-Antoine Collaud, Gilliane Collaud, Joris Collaud, Laura Collaud, Anne-Christine Favre, Elise Gaillard, Elise Godel, Manon Guerry, Cynthia Häberli, Emma Holzer, Myriam Joehr, Elvira Maeder, Chloé Mandorino, Audrey Maurer, Céline Mauron, Nadia Mostarda, Vincent Mottet, Cordula Oberholzer, Vincent Perriard, Mégane Pianaro, Liam Dawson Prélaz, Francis Ramuz, Elena Rapin, Didier Schouwey, Danièle Schweizer, Michael Spahr, Fanny Tétard, Josette Trachsel, Yvonne Vallélian, Stacy Vallélian, Irène Vaucher et Claude Wessel.

1. Ouverture de l'Assemblée

Le président, Grégory Dessibourg, ouvre la 77^{ème} Assemblée générale 2019 de la société de gymnastique de Saint-Aubin en accueillant les membres présents. Il annonce que la convocation à l'Assemblée a été envoyée conformément aux statuts, c'est-à-dire deux semaines avant la date de l'Assemblée générale. Il demande si quelqu'un souhaite émettre une remarque quant à la convocation. Comme personne ne se manifeste, l'ordre du jour est approuvé.

Le président adresse une bienvenue particulière à la représentante de la commune, Corinne Genoud, Didier Schouwey, responsable des sociétés locales s'étant excusé. Il adresse également la bienvenue à l'amicale, au président d'honneur Elian Collaud, et à Lucien Mosimann, membre honoraire de la société de gym.

Sur 155 membres convoqués, 55 sont présents, la majorité absolue est de 28 et la majorité des 2/3 de 37.

2. Désignation des scrutateurs

Le président désigne les scrutateurs pour l'Assemblée : Jonathan Monney, Murielle Erricolo Sansonnens et Marie-France Lamon. Ils acceptent et le président les remercie.

3. Hommage aux disparus

Le président demande à l'Assemblée de se lever pour une minute de silence pour tous les défunts et membres malades de la société, ainsi que pour leur famille. Cette année, la société n'a pas connu de décès, mais elle est en pensées avec tous les membres malades, leurs parentés et leurs familles, ainsi que tous ceux qui sont, ou ont été, en deuil. Grégory Dessibourg remercie l'Assemblée et tout le monde se rassoit.

4. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 13 avril 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 avril 2018 n'a pas été envoyé aux membres, car il est disponible sur le site internet de la société. Quelques copies se trouvent également sur les tables. Le président demande à l'Assemblée si elle a des remarques concernant le dernier procès-verbal. Comme personne en se manifeste, il le soumet au vote. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Le président remercie Corinne Genoud pour la bonne tenue du procès-verbal de l'Assemblée 2018 et Romane Bettex pour l'envoi des convocations à l'Assemblée 2019.

5. Mot du président

Durant l'année gymnique écoulée, la société a proposé 14 activités. Pour les membres jeunesse, il y a neuf groupes, avec Parents-enfants (entraîné par Corinne Genoud), Gym Kids (entraîné par Murielle Erricolo Sansonnens, Corinne Prélaz et Mélinda Lopez), Jeunesse (entraîné par Amanda Dubey et Mégane Collomb), Polysport jeunesse (entraîné par Stéphanie Fontana, Nicole Ballaman et Séverine Spicher), Agrès (entraîné par Sibylle Bersier, Pascale Epper, Coralie Jenny, Marine Ansermet, Cindy Spahr, Céline Mauron et Emma Holzer), Danse (entraîné par Océane Derivaz et Romane Bettex), Athlétisme (entraîné Stéphanie Fontana, Nicole Ballaman, Séverine Spicher et Margaux Monney), Actif junior (entraîné par Déborah Keller et Marine Bugnon) et Gymnastique rythmique (entraîné par Yasmina Humbert, Sylvia Guye, Audrey Maurer, Chloé Mandorino, Mégane Pianaro, Nadia Mostarda, Cynthia Haeberli, Yuliya Lanher, Emma Conant, Elena Rapin, Francine Amstutz et sa fille Déborah Amstutz, ainsi que Julie Pantillon pour la danse classique et contemporaine).

Les membres adultes sont répartis dans trois groupes, Polysport adultes (entraîné par Jonathan Monney), Gym Fit (entraîné par Ursula Hebert) et Gym douce (entraîné par Stéphanie Schorpp). Le président rappelle que, durant l'année, le groupe Air-fit (entraîné par Stéphanie Schorpp) a fermé ces portes, en raison du manque de succès. Le groupe Actifs/Actives est toujours en reconstruction.

Le président poursuit en déclarant que la formation est un point sur lequel le comité central insiste beaucoup en encourageant régulièrement les moniteurs à se former. Cette formation est entièrement prise en charge par la société et apporte une base solide aux moniteurs, cela permet d'offrir des activités variées, intéressantes et dynamiques. Par ailleurs, pour chaque formation, la société touche une subvention J&S non négligeable. Le président ajoute que la parole sera donnée par la suite à Sibylle Bersier, responsable J&S, pour développer ce point.

La société compte à ce jour, 364 membres (+58/+19%), répartis comme suit : 208 membres jeunesse (+47/+29%), 112 membres adultes (+10/+10%), 37 membres inactifs (titrés) (+/- 0) et 7 passifs (+1). Dans le tableau détaillant les dix dernières années, l'Assemblée peut voir l'évolution de la société, avec une nette progression des membres jeunesses, dépassant pour la première fois les 200 membres. La balance de la provenance des membres est pour la première fois inversée. Jusqu'à présent, plus de 50% des membres provenaient de Saint-Aubin, plus maintenant. L'Assemblée peut constater une présence renforcée des villages voisins, mais également des régions plus éloignées (Neuchâtel, le Vully, Estavayer et Payerne).

Le président explique que c'est le groupe danse qui compte le plus de membres (64), répartis en 3 groupes (+52%, soit 18% de l'effectif de la société).

Depuis la création du groupe Gymnastique rythmique, il y a 15 mois, la société a été de plus en plus sous les feux des projecteurs et en contact avec les médias, avec des articles sur la soirée de gym dans les journaux régionaux (La Broye, Le Républicain), mais surtout avec une page entière dans La Liberté consacrée au groupe GR. Le comité central se félicite de cet engouement qui prouve que les risques pris avec la création du groupe GR sont payants et profitent à toute la société.

La Fédération Fribourgeoise de Gymnastique porte également un regard accru sur la société, induisant plus d'échanges, de contact et de rencontres. Tout cela permet au comité central et à la société de se faire connaître et de positionner la société Gym Saint-Aubin comme une société dynamique, ambitieuse et solide. Pour l'ensemble du comité central, ainsi que pour le président lui-même, cette évolution est très enrichissante. Être confronté aux médias n'est pas toujours chose facile, mais permet d'étoffer son carnet d'adresse. Le président profite de l'occasion pour remercier tous les acteurs qui véhiculent l'image positive de la société.

Durant l'année écoulée, la société Gym Saint-Aubin a adhéré à SportBroye.ch, la nouvelle plateforme web du sport broyard, et en est membre. Elle représente la seule société du village à en faire partie. Cette plateforme offre une visibilité de la société dans toute la Broye fribourgeoise et vaudoise et ne cesse de se développer. Le président termine ce point en remerciant la commune de Saint-Aubin pour leur très bonne collaboration et leur envie de soutenir le mieux possible les sociétés locales, ainsi que l'amicale, qui sont présents lors des manifestations de la société.

Au niveau des manifestations organisées par la société, l'année gymnique 2018-2019 a été plus calme que la précédente, ce qui est parfois bien aussi. Cependant, cela ne signifie en rien que la société s'est reposée sur ses lauriers. En mars 2018 s'est déroulé le Championnat régional Agrès nord qui a laissé plus de CHF 1'600.- dans les caisses.

5.1. Soirée de gym 2018

En novembre 2018 s'est déroulée la soirée de gym. Cette manifestation a connu un grand succès. En effet, entre 700 et 900 personnes se sont déplacées par soir au centre sportif (cela inclut les 250 membres participants à la soirée et les spectateurs). Cette édition a été une réussite sur tous les points, avec une affluence record, un niveau des prestations gymniques en hausse dans tous les groupes, mais également une réussite financière. Cette édition a laissé CHF 18'700.- de bénéfices, ce qui en fait une édition de tous les records.

Un bref récapitulatif est montré à l'Assemblée. Le sponsoring s'est monté à CHF 7'700.-, avec une valeur de tombola de CHF 6'300.-. Cette même tombola a rapporté CHF 4'500.-. Les dons des membres titrés s'élèvent à CHF 3'350.-, dont CHF 1'000.- de Guy Collaud que le président remercie. La société s'est vue alloués CHF 2'000.- de la Fondation Helvetia Patria Jeunesse. Les communes et l'Amicale ont versé CHF 400.-. Tout ceci explique donc le gros bénéfice. Dans l'ensemble la fête a rapporté, à elle seule, quelque CHF 2'700.-

Le président remercie les membres titrés pour leur soutien, les sponsors et l'ensemble du comité d'organisation de cette soirée de gym, à savoir Océane Derivaz, Sylvia Guye, Eveline Guerry, Jean-Marc Pochon, Déborah Keller, Gil Saraiva, Laura Collaud et lui-même. Le président insiste sur le fait que cette édition est exceptionnelle et que les suivantes ne se passeront pas forcément ainsi. Le concept a vu ses limites atteintes en matière de sécurité et au niveau des infrastructures,

et le comité central a déjà réfléchi à des mesures d'améliorations, qui seront présentées au point 9.

5.2. Concours

Au niveau des principaux concours et fêtes de gymnastiques auxquels la société a participé, le président décide de ne pas y revenir en détail, car les résultats sont publiés régulièrement dans les éditions du Tips et se trouvent sur le site internet de la société, de même qu'abondamment relayés sur la page Facebook. Il tient cependant à relever quelques belles performances. Julie Trevisan du groupe Agrès a reçu deux médailles d'or (au Championnat cantonal à Broc et au Championnat régional à St-Aubin). Le groupe Polysport adulte a fini deux fois en troisième position du classement lors de la Fête romande à Lausanne (unihockey et tournoi des 3 jeux). Le groupe GR a fait son 1^{er} podium à Bienne. Par ailleurs, la société compte deux nouveaux membres vétérans, soit Jean-Marc Pochon et Monique Baechler.

Durant toute l'année, le comité central a essayé du mieux possible d'être présent lors des nombreux concours auxquels la société a participé ou du moins de s'y intéresser, et ce alors même que les tâches et responsabilités au sein du comité ont augmenté. Le président accorde une grande importance à la présence du comité lors des concours, car cela montre l'intérêt et la reconnaissance du comité pour l'investissement des moniteurs. En outre, c'est là que le comité peut rencontrer les parents des gymnastes.

5.3. Évolution de la société

A la vue de ce bref résumé de l'année écoulée, le président est content de voir la société se développer, avoir autant de succès et surtout véhiculer une solidité et un grand dynamisme. Il déclare le devoir avant tout aux membres de la société Gym Saint-Aubin, et surtout à tous les moniteurs qui restent fidèles au poste (et sont la vitrine de la société). Il tient également à mettre en avant l'ensemble du comité central, dont les membres font aussi un travail de l'ombre remarquable, alors que les regards sur la société ont changé et les attentes ont augmenté. Qui dit grande société, dit plus de contraintes et charges administratives, plus de présences auprès des moniteurs, lors des assemblées et plus de problème à l'interne à régler. Le comité central se doit donc de rester vigilant, les pieds sur terre, en continuant d'être proactif et dynamique, tout en véhiculant une image positive. La société, dans son ensemble, a franchi un palier.

Les problèmes auparavant récurrents à trouver des moniteurs ou membres au comité deviennent moins compliqués. Cette période positive est le fruit d'un travail continu et soutenu. Il faut veiller à garder le cap. Le soutien des membres qui s'investissent dans le bénévolat s'améliore lui aussi gentiment. Depuis quelques années maintenant, le comité organise à la rentrée gymnique, fin août/début septembre une rencontre avec les moniteurs, ce qui permet d'échanger des informations sur la rentrée, de faire connaissance avec les nouveaux moniteurs et de discuter de divers points avant la rentrée. Cette séance permet également de resserrer les liens entre le comité et les moniteurs et est fortement appréciée.

Pour être là où la société se trouve aujourd'hui, le président a la chance de compter sur un comité central formidable, dévoué et engagé, en les personnes de Corinne Genoud, Déborah Keller, Romane Bettex, Eveline Guerry, Jean-Marc Pochon et Claude Gugelmann. Le président les remercie beaucoup pour tout le travail fourni durant l'année écoulée, pour leur disponibilité, leur dynamisme, leurs idées innovantes, ainsi que la jolie motivation et ambiance qui règne au comité.

Cela n'est de loin pas facile tous les jours, mais avec une organisation et une grande flexibilité dans les séances, cet engagement porte ces fruits, et le président croit sincèrement que tous les membres peuvent être fiers de faire partie de Gym St-Aubin. C'est pourquoi, l'ensemble du comité central, ainsi que tous les moniteurs, méritent les applaudissements de l'Assemblée.

5.4. Monitariat

Le président passe la parole à Corinne Genoud, Responsable technique, pour un retour sur le monitariat.

Corinne Genoud fait un rapport de ses rencontres avec les moniteurs et monitrices. Ils sont souriants, semblent contents et n'ont pas émis de difficultés ou problèmes particuliers. Il semblerait que la société se trouve dans une bonne période. Elle ajoute qu'il y a toujours des petits moments sensibles, mais que tout se passe bien dans l'ensemble.

Cependant, dans les groupes enfants, il arrive que la discussion soit délicate avec les parents. Corinne Genoud recommande les formations de base ou complémentaires, où les moniteurs et monitrices apprennent à gérer les problèmes avec les parents. Si les moniteurs ne s'en sortent pas, ils peuvent toujours demander de l'aide à la responsable technique. Elle encourage aussi les moniteurs et monitrices à échanger entre eux (par le groupe WhatsApp par exemple). Elle conclut par mettre l'emphase sur la formation, qui en outre crée des liens avec les sociétés extérieures.

Le président remercie Corinne Genoud pour son rapport.

Sibylle Bersier, Coach J&S, prend la parole et explique que 12 moniteurs de la société ont fait leur J&S. Elle encourage les moniteurs qui veulent se former à la contacter. Elle conclut en mentionnant les retours des moniteurs et monitrices sur les formations, qui disent que les cours sont intéressants et que la formation amène vraiment quelque chose.

Le président remercie Sibylle Bersier pour son travail.

6. Démissions / Admissions / Élections

6.1. Membres

Le président énumère les démissions et admissions des membres de la société.

Démissions : Brigitte Fürst, Denise Quillet, Angéla Martinon, Françoise Roth, Jenifer Hauspy, Claudia Hofer Favre, Coralie Martignoni, Sophie Tambini, Rosemarie Henning, Manuel Schlauri et Joël Loup.

Admissions : Maria Inês Antunes Freitas, Anna Lamberti, Aurélie Lanz, Valérie Blanchard, Michael Spahr, Lenny Gerber, Fabrice Maillard, Gaël Favre, Cyrille Joye, Sébastien Reber, Vincent Perriard, Coralie Francey, Elise Godel, Frédéric Känzig et Jade Ruegsegger.

Pour rappel, les statuts se trouvent sur le [site internet](#) de la société.

6.2. Moniteurs / Monitrices

Le président énumère les démissions et admissions des moniteurs et monitrices.

Démissions : Camille Sansonnens quitte la société pour raisons professionnelles après 8 ans passés en tant que membres, dont 3 ans comme monitrice du groupe Jeunesse 2. Le président la remercie pour son engagement au sein de la société.

Admissions : Mélinda Lopez (Gym Kids), Mégane Collomb (Jeunesse et Actifs Juniors), Emma Holzer (Agrès), Margaux Monney (Athlétisme), Yuliya Lanher, Emma Conant, Déborah Amstutz, Elena Rapin (GR) Marine Bugnon (Actifs Junior) et Jonathan Monney (Polysport Adulte).

Le président les félicite pour leur engagement et les remercie d'avoir rejoint la société et de s'y investir.

6.3. Comité

Démissions au comité : Le président donne la parole à Romane Bettex, Secrétaire, pour la lecture de la lettre de démission de Corinne Genoud. Après la lecture, le président remercie Corinne Genoud, au comité de 2015 à 2019, soit pendant 4 ans. Elle reste monitrice du groupe Parents-Enfants. Un cadeau de départ lui est offert. La Secrétaire lit la lettre de démission de Roman Erricolo. Après la lecture, le président le remercie pour ses 8 ans au comité (2011-2019) et annonce qu'il ne quitte pas la société et reste membre passif. Un cadeau de départ lui est offert. L'Assemblée applaudit les deux membres démissionnaires.

Admissions au comité : Le président demande à l'Assemblée si des intéressés à rejoindre le comité sont présents dans la salle. Comme cela ne semble pas être le cas, il annonce que le comité a pris les devants et s'est mis à la recherche de remplaçants. Il propose à l'Assemblée la candidature de Séverine Spicher, un membre déjà très engagé dans la société (monitrice, membre du groupe gym fit et une fille dans la GR). Une autre personne avait été contactée, mais a préféré refuser. La candidature de Séverine Spicher est donc soumise au vote et acceptée à l'unanimité. Le président la remercie et lui souhaite la bienvenue dans le comité.

Répartition du comité : Le président annonce que la nouvelle répartition du comité se fera lors de la prochaine réunion du comité central. La structure va évoluer car, vu le nombre élevé de moniteurs et monitrices, une seule personne ne peut plus assurer pleinement le rôle de Responsable technique. Pour être plus efficace, ainsi que plus proche et à l'écoute des moniteurs, le comité central souhaite proposer la création d'une commission technique, avec la venue de deux membres supplémentaires, à savoir Nicole Ballaman et Margaux Monney (monitrices). Avant de passer au vote, le président demande si l'Assemblée a des questions sur cette commission. Personne ne se manifeste, les candidatures de Nicole Ballaman et Margaux Monney sont donc soumises au vote et acceptées à l'unanimité.

Grégory Dessibourg leur souhaite la bienvenue.

7. Comptes 2018 – 2019

7.1. Présentation des comptes

Eveline Guerry, Caissière de la société, prend la parole pour présenter les comptes.

Elle commence par décrire les charges dont le total s'élève à CHF 67'520.49, puis enchaîne avec les produits s'élevant à un total de CHF 92'041.95. Le bénéfice obtenu est donc de CHF 24'521.46, ce qui représente un résultat bien supérieur à la prédiction faite lors de l'Assemblée 2018 de CHF 250. Ce bénéfice élevé est principalement dû au succès de la soirée de gym.

7.2. Rapport des vérificateurs

Séverine Spicher et Nicole Ballaman sont vérificatrices des comptes. Nicole Ballaman prend la parole et déclare qu'elles ont vérifié les comptes et qu'aucune irrégularité n'a été remarquée. Elles félicitent la caissière.

Séverine Spicher et Nicole Ballaman adhérant respectivement au comité central et à la commission technique, elles ne sont plus autorisées à effectuer la vérification des comptes. Maxime Reynaud et Stéphanie Schorpp se portent volontaires pour les prochaines vérifications des comptes. Le président les en remercie.

7.3. Cotisations

Le président présente le tableau des cotisations à l'Assemblée et explique que la société paie la cotisation FSG et la part CAS (Caisse d'Assurance du Sport) de chaque membre, ainsi que les licences leur permettant de concourir.

En ce qui concerne les cotisations annuelles que chaque membre paie à la société en fonction du groupe auquel il appartient, le comité propose de garder les mêmes cotisations pour l'année à venir, tout en conservant le rabais famille de 10% dès 3 membres. Le président soumet cette décision au vote de l'Assemblée, qui l'accepte à l'unanimité. Il la remercie pour la confiance accordée au comité.

Le président informe l'Assemblée que la situation financière de deux groupes est à évaluer durant l'année à venir, les groupes Agrès et Athlétisme. Une éventuelle modification de leurs cotisations est envisageable lors de la prochaine Assemblée, afin de garantir leurs statuts.

8. Budget 2019 – 2020

Avant de passer la parole à la caissière, le président évoque le point achat de matériel ; il s'agit d'un point important qui doit être passé en assemblée, en conformité des statuts.

Le groupe GR se développe rapidement et a besoin d'un tapis leur permettant de s'entraîner dans des conditions reproduisant celles de leurs compétitions. L'achat de ce tapis représente un investissement de CHF 13'500. Le comité central a établi un plan de financement en 2 parties, soit d'une part, à ce jour, un soutien financier de la part des communes de CHF 700.- (St-Aubin (CHF 200.-) et Vallon (CHF 500.-)) ainsi qu'une aide exceptionnelle de CHF 1'000 de la FFG. L'autre partie se compose du lancement d'un financement participatif sur la plateforme « *I believe in you* », par les responsables du groupe GR pour env. CHF 5'000.-. Ainsi avec la participation de LoRo (20%, soit env. CHF 3'000.-), cela donne env. CHF 10'000.-. La société prendrait le reste soit env. CHF 3'500.- à sa charge.

Ceci est le plan qui était prévu de présenter ce soir en vue du budget. Cependant, tout a été chamboulé, 1 semaine avant l'Assemblée ; la société de gymnastique de Serrières (NE) se débarrasse de leur ancienne moquette de sol et a proposé à la société de Saint-Aubin de le récupérer rapidement et gratuitement. Ce tapis est une moquette de 12 mètres sur 12, ce qui ne correspond malheureusement pas aux normes exactes de compétitions qui demandent un tapis de 14 mètres sur 14.

Ainsi après discussion à l'interne et avec les responsables du groupe GR, le comité central a donc pris la décision de reporter l'achat d'une moquette neuve, d'avis de faire une bonne affaire, provisoirement. Cet achat sera mis au budget en temps voulu ; les soutiens financiers déjà versés sont bloqués pour cet investissement et le plan financier reste le même.

Grégory remercie la société de Serrières pour leur soutien et leur collaboration et ouvre la discussion à ce sujet, avant de passer la parole à la caissière. Elian Collaud prend la parole et rappelle au comité que l'Amicale des anciens participerait volontiers au financement de ce tapis.

Eveline Guerry prend la parole pour décrire à l'Assemblée le budget 2019-2020.

Selon les prévisions du comité central, les charges s'élèvent à un total de CHF 69'550 et les produits à un total de CHF 68'200, ce qui annonce une perte de CHF 1'350.

Le budget est soumis au vote et est accepté à l'unanimité.

Le président remercie la caissière pour son travail.

9. Futur de la société

9.1. Soirée de gym

Le président présente les contours et réflexions/mesures d'améliorations discutées en comité pour la prochaine soirée de gym, en novembre 2020 ; le concept doit être révisé afin de montrer que l'on a pris le problème sécuritaire au sérieux (vis-à-vis des autorisations communales). Un comité d'organisation doit être créé au plus tard en avril 2020, dans le but d'avoir le concept pour la prochaine Assemblée générale, pour laisser aux groupes le temps de se préparer. Il n'y aura pas de changement de date. Concernant les animations, elles seront moins longues ou changeront complètement de forme. En fonction du nombre de groupes participants, aucune société extérieure ne sera invitée. Le comité souhaite tout centraliser à la buvette du centre sportif, afin de laisser la salle à la gym entièrement dédiée aux spectateurs et au spectacle.

Étant donné que les normes de sécurité ont atteint leurs limites, il est nécessaire de faire des modifications. Le comité demande à présent à l'Assemblée son avis sur le concept de 3 représentations, au lieu des deux actuelles. Stéphane Collaud prend la parole et propose de conserver les deux représentations, mais de faire de la répétition générale une vraie représentation, ouverte au public. Sibylle Bersier exprime ses craintes que trois représentations augmenteraient le risque pour les gymnastes de se blesser. Magali Ducommun propose l'option de faire des représentations différentes ou pas tous les groupes ne se produisent en même temps. Océane Derivaz souhaite s'assurer que les enfants rentreraient à la maison entre les deux représentations du samedi ; le comité lui confirme que oui, cela serait indispensable.

Le comité demande aussi l'avis de l'Assemblée sur un potentiel système de réservation en ligne, qui permettrait de gérer les entrées, d'anticiper une salle complète et d'éviter les mauvaises surprises. Sibylle Bersier prend la parole et rappelle qu'un tel système nécessiterait une communication en amont irréprochable. Stéphanie Fontana propose un système qui réserverait immédiatement deux places par enfants. Yasmina Humbert demande si l'utilisation d'une autre salle est envisageable ; le comité lui répond que ce n'est malheureusement pas le cas. Pascale Epper propose de numéroter les places des gradins et de garder les places de côté

libres. Francine Amstutz demande s'il est possible d'estimer le nombre de personnes en fonction du membre ; Déborah Keller explique que sélectionner les invités n'est pas possible.

Le président clôt le débat et met au vote trois cas de figure :

- 1) Trois représentations, le vendredi soir, le samedi soir et le dimanche après-midi. Cette proposition est acceptée par 4 personnes, refusée par 26, avec 15 abstentions.
- 2) Trois représentations, le vendredi soir, le samedi après-midi et le samedi soir. Cette proposition est acceptée par 12, refusée par 17, avec 16 abstentions.
- 3) Trois représentations, une lors de la répétition générale, une le vendredi soir et une le samedi soir. Cette proposition est acceptée par 43, refusée par aucun membre de l'Assemblée, avec 12 abstentions.

Quant aux inscriptions en ligne, 21 personnes les acceptent, 17 les refusent et 17 membres s'abstiennent.

Le président remercie les membres pour leur participation et leurs idées ; tout cela va servir de base de départ pour le comité d'organisation.

9.2. Vision et défis

Déborah Keller, Vice-présidente et Responsable archives/médias, prend la parole. Elle explique à l'Assemblée que le succès de la société n'est pas acquis. Les clubs sportifs associatifs ont tendance à disparaître, les sociétés ne sont plus à la mode. Le comité central tient à montrer à l'Assemblée qu'il prend en compte les défis pour l'avenir.

Un club sportif, c'est un pilier du sport de compétition, du sport populaire, du sport de loisir, ainsi que de la santé. Les fonctions d'un club sont d'allier compétition et convivialité.

En ce qui concerne l'interdisciplinarité et la diversité, le bilan est positif pour la société de gym de Saint-Aubin, qui offre un programme varié, pour tout public et tout niveau.

Cependant, beaucoup des membres jeunesse ont entre 6 et 14 ans, car dès 15-16 ans, ils quittent la société. Il faudrait les en dissuader en les faisant passer des groupes jeunesses au groupe adultes.

Cette tendance peut s'expliquer par l'individualisation. En d'autres termes, l'individu a une vision plus restreinte de son rôle et de son impact au sein de la société. La vision globale et l'investissement pour une cause sont des facteurs manquants.

Déborah Keller propose plusieurs solutions :

- 1) Valorisation individuel / Reconnaissance : les gymnastes doivent être toutes et tous mis en avant personnellement, pour leurs résultats et leur investissement.
- 2) Passion / Esprit de corps : il faut faire renaître en les membres cette passion pour le sport qu'est la gymnastique. C'est une activité qu'il faut pratiquer sur le long terme pour obtenir de bons résultats.
- 3) Promotion / Évènement / Supports médias : l'utilisation des médias est bénéfique pour renforcer l'image de la société et la faire connaître.

En ce qui concerne le bénévolat, Déborah rappelle que sans bénévole, il n'y a pas de société. Le comité remarque que le bénévolat ne se renouvelle malheureusement pas. Faire de la publicité ou encore organiser des soupers ou spectacles pour présenter les postes vacants seraient des mesures à prendre pour pallier au manque de bénévoles.

Les infrastructures sont également un sujet sur lequel le comité garde un œil. Avec l'augmentation de la population, les installations sportives à St-Aubin sont saturées. Une solution à ce problème serait de favoriser et développer des collaborations intercommunales.

Pour conclure, Déborah Keller déclare que la société se porte bien, elle a beaucoup de membres, mais ne va pas prendre son succès pour acquis. Le comité central réfléchit déjà aux défis futurs et cherche activement des solutions, notamment le manque de plages horaires.

Stéphanie Schorpp prend la parole pour rappeler que le groupe Gym douce n'est pas un groupe uniquement dédié aux seniors. Le comité lui propose de changer la publicité faite pour ce groupe.

9.3. Projet archives

Roman Erricolo, qui quitte le comité après cette Assemblée, présente le dernier projet auquel il s'est attelé : les archives. Elles sont problématiques, car nous nous trouvons dans une ère de digitalisation. Il faut conserver l'historique, mais aussi faire en sorte que les informations soient disponibles facilement. Pour le moment, les archives de la société se trouvent sur plusieurs supports, chez différentes personnes. Le comité souhaite centraliser les données.

Il propose donc un système de NAS qui est un disque dur accessible par internet. Le comité peut contrôler les droits d'accès, il peut notamment attribuer des droits temporaires par exemple. Pour des raisons de sécurité, le NAS est composé de deux disques durs. Ainsi, si le premier rencontre un problème, les données sont automatiquement sauvegardées sur le deuxième.

Il finit par rappeler aux membres de l'Assemblée que s'ils possèdent des documents, des photos, ou autres, il faut les transmettre au comité central pour leur projet.

10. Calendrier des manifestations 2019 – 2021

Jean-Marc Pochon, Responsable manifestation, prend la parole pour décrire à l'Assemblée les prochaines manifestations auxquelles participera la société. Tout d'abord, la prochaine journée Polysportive cantonale jeunesse aura lieu à Morat le 8 juin 2019. Ensuite, la Fête fédérale de gymnastique se déroulera du 13 au 23 à Aarau. Le groupe Polysport adulte y fera de l'unihockey et jouera aux trois jeux.

Le 26 août 2020, la société de gym de Saint-Aubin organise l'étape de la course du Groupe E. Tout ceci demande l'investissement de nombreux bénévoles. Le comité d'organisation de cet événement est à mettre en place d'ici fin juillet 2019.

Les dates de la prochaine soirée de gym sont fixées aux 27 et 28 novembre 2020.

Le 5 juin 2021, la société organisera la journée Polysportive cantonale jeunesse. Cette journée demande du travail, mais la dernière édition avait connu un grand succès. Un comité d'organisation est à mettre en place d'ici avril 2020 ; avis aux intéressés.

Par ailleurs, les groupes Danse, GR et Athlétisme participe cet été au passeport-vacances.

11. Training / Matériel / Besoin(s), demande(s) particulière(s)

Le président fait un point sur la situation des trainings. Le changement a été initié il y a plus de deux ans. Avec Erima, l'ancien fournisseur de la société, les séries duraient trois ou quatre ans, après cela, il fallait changer de modèle de training. Pour éviter ce problème, la société s'est tournée vers CarlaSport qui font, en principe, des trainings uniques et garantis à vie.

Les essayages et commandes ont été effectués au mois de mars 2018. La commande devait arriver en été, mais est finalement arrivée au mois d'octobre car le container s'est perdu en mer. En fait, la société Moreau en France a arrêté de travailler avec CarlaSport et ont 'perdu' les trainings. Sur 130 trainings reçus, des disparités en quantité et en qualité ont été constatées. Le comité a exprimé son mécontentement au fournisseur. Les trainings défectueux ont été échangés, mais la facture est toujours ouverte. Le comité estime qu'il y a eu tromperie sur la marchandise.

Par ailleurs, la société a investi dans des armoires métalliques pouvant être fermées à clés pour que les moniteurs puissent y ranger leur matériel. Le comité est toujours ouvert à acheter le matériel dont les différents groupes ont besoin, mais uniquement par le biais du formulaire de demande officiel. Sibylle Bersier demande si le même procédé s'applique à la magnésie, le comité lui répond que oui.

Par ailleurs, la société a acheté une machine à pop-corn pour la dernière soirée de gym et elle est désormais disponible à la location. Toutes les informations se trouvent sur le site internet de la société.

12. Honneur(s) et remerciement(s)

Le président félicite les moniteurs ayant réussi leurs J&S :

- Athlétisme : Nicole Ballaman, Stéphanie Fontana, Séverine Spicher.
- GR : Audrey Maurer et Nadia Mostarda.

Lucien Mosimann, honoré en tant que membre honoraire de la société lors de l'Assemblée générale 2018, se voit remettre son diplôme.

13. Divers / Parole à l'Assemblée

Le souper des moniteurs aura lieu le 17 mai 2019, environ la moitié des moniteurs seront présents.

Le président rappelle qu'il est mieux de jouer à la loterie sur le canton de Fribourg, car les bénéfices sont reversés sur ce même canton, la société en bénéficie donc également.

En outre, les cartes de membre offrent divers rabais, mais aussi des offres de complémentaires à la SWICA.

Grégory ouvre la discussion à l'Assemblée. Certains membres du groupe Polysport adulte ne souhaitent plus recevoir le Fri-Gym, il s'agit de Gael Favre, Lenny Gerber, Noah Gerber et Maxime Reynaud. La Secrétaire se charge de les retirer de la liste.

Sibylle Bersier soulève un point concernant la valorisation des moniteurs. Il serait bien de nommer et remercier les moniteurs pour leur nombre d'années de service. Le comité retient son idée pour le pique-nique.

Magali Ducommun fait remarquer que la FSG Estavayer-le-Lac oblige les parents à participer comme bénévoles durant l'année, ce concept pourrait également être appliqué à Saint-Aubin

Lucien Mosimann remercie l'Assemblée pour son diplôme de membre honoraire et remercie le comité et son président pour leurs idées. Il félicite toutes les monitrices et moniteurs, surtout pour leur transmission de la passion de la gymnastique aux jeunes. Il félicite aussi les membres passifs et les anciens et remercie tous les membres qui se sont rendus à l'Assemblée.

Le président clôt l'Assemblée générale 2019 de la société de gymnastique de Saint-Aubin à 21h50, en remerciant les membres présents et en les invitant à partager le repas.

PV rédigé par Romane Bettex, Secrétaire, en date du 26 juin 2019.